

AUDIENCE PUBLIQUE BAPE

Date : 2 septembre 2013 septembre 2013-09-03

SUJET : usine d'engrais IFFCO

Suite à la belle présentation du projet de la compagnie IFFCO, il est très évident et alléchant que la création d'emplois spécialisés et rémunérés à 100 000\$/année, pour un grand nombre des 250 travailleurs requis, représente un grand intérêt.

Surtout après avoir perdu quelques gros joueurs industriels comme : Laprade, Norsk Hydro, Cogénération, Gentilly 2. Il faut avant tout se poser la question environnementale. C'est certain qu'il y a un facteur de risques à considérer avec une usine de classe mondiale, comme IFFCO à Bécancour.

Rappelons-nous l'explosion d'une usine semblable à IFFCO au Texas et qui a fait beaucoup de dommage et de mortalités.

La principale préoccupation à Bécancour est le fait de consommer une très grande quantité de gaz naturel fossilisé prélevé à des grandes profondeurs dans le sol qui peut contenir des métaux lourds comme du radon, uranium, des produits possiblement radioactifs, etc. qui peuvent affecter une population humaine à long

terme par des cancers. Le procédé de l'usine IFFCO prévoit-il la vérification et le contrôle de la radioactivité, si existante, et comment la contenir. En cas de catastrophe les assurances seront-elles suffisantes pour couvrir tous les dommages à la population.

Le produit le plus toxique est certainement l'ammoniaque!!! Il y aurait-il un plan de secours en cas de fuite importante de ce produit dangereux????

Bien à vous,

JEAN-YVES CORMIER
Citoyen de Bécancour